

L'Emphatisation Consonantique et Vocalique des Emprunts : Cas de l'Emprunt Lexical en Arabe Marocain

Consonantal and Vocalic Emphasis in Loanwords: The Case of Lexical Borrowing in Moroccan Arabic

Abdelaziz BENCHELH

Doctorant

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, El-Jadida

Université Chouaïb Doukkali

Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur l'Interculturel (LERIC)

Maroc

Date de soumission : 15/05/2026

Date d'acceptation : 16/06/2026

Pour citer cet article :

BENCHELH. A. (2026) «L'Emphatisation Consonantique et Vocalique des Emprunts : Cas de l'Emprunt Lexical en Arabe Marocain», Revue Internationale du chercheur «Volume 7 : Numéro 2» pp : 1516-1536

Résumé

En intégrant la langue réceptrice (L2), les emprunts lexicaux engendrent des alternances phonologiques si complexes. Le présent travail porte sur l'emphatisation des emprunts lexicaux issus de langues étrangères en arabe marocain (AM). La présente étude se limite au traitement de 63 unités étant affectées tant sur le plan consonantique que vocalique. S'inscrivant dans une approche syncrétique, l'objectif de ce travail est d'examiner certains phonèmes emphatisés à la lumière de la Théorie des éléments (Kaye et al., 1985 ; Backley, 2011), en prenant appui sur des études en phonologie de l'AM, en l'occurrence celles de Caubet, 1993 ; Gouma, 2017 et El Garni, 2020. La recherche vise à détecter le(s) trait(s) autosegmental (aux), consonantiques ou vocaliques, les plus impactés par ce phénomène et à expliquer le comportement de l'emphatisation et les raisons motivant son apparition. Après la présentation du contexte sociolinguistique plurilingue du Maroc, et un bref aperçu sur la revue de littérature, l'étude montre le protocole méthodologique et des données statistiques recueillies. Les résultats font que les unités segmentales affectées sont les fricatives et les occlusives [d], [s], [t]. L'emphatisation s'opère en la présence d'un environnement phonique, ce qui impacte les voyelles notamment le [o], [e] et [a].

Mots-clés : arabe marocain (AM), emphatisation, emprunt lexical, Théorie des éléments, Maroc

Abstract

As they become integrated into the recipient language, lexical borrowings may give rise to highly complex phonological alternations. The present study investigates the emphatization of lexical borrowings from foreign languages into Moroccan Arabic (MA). The analysis focuses on 63 items that exhibit both consonantal and vocalic modifications. Adopting a syncretic approach, this study aims to examine certain emphatic phonemes in light of Element Theory (Kaye et al., 1985; Backley, 2011). Drawing on studies in Moroccan Arabic phonology, notably those of Caubet (1993), Gouma (2017), and El Garni (2020). The research seeks to identify the autosegmental, consonantal, and vocalic features most affected by this phenomenon and to explain the behavior. The behavior of emphatization and the reasons motivating its emergence. Following a presentation of Morocco's multilingual sociolinguistic context and a brief review of the relevant literature, the study outlines the methodological framework and presents the statistical data collected. The findings indicate that the segmental units most affected are the fricatives and the plosive consonants [d], [s], and [t]. Emphatization occurs in the presence of a specific phonological environment, which in turn affects the vowels, particularly [o], [e], and [a].

Keywords: Moroccan Arabic (MA), emphaticization, lexical borrowing, Element Theory, Morocco

Introduction

L'intérêt porté aux phénomènes issus de contact des langues remonte au siècle précédent et constitue le carrefour de plusieurs recherches linguistiques étroitement liées à l'emprunt lexical en AM (dont celles de Paradis et LaCharité, 1997 ; Yip, 2006 ; Messouadi, 2008 ; El Garni, 2020, 2021 ; Achir, 2024). En intégrant une langue cible (L2), les emprunts lexicaux présentent des alternances aussi complexes et variées.

Ce travail se propose d'aborder, en l'occurrence, les modifications phonologiques à caractère emphatique affectant le système de l'AM, lequel système adapte toute une nomenclature de mots empruntés à différentes langues étrangères.

Le corpus étudié compte 1710 emprunts, mais la présente analyse est restreinte à un échantillon de 63 unités. S'inscrivant dans une approche syncrétique, son objectif est d'examiner certains phonèmes emphatisés à la lumière de la Théorie des éléments de Kaye et al., (1985), Backley, (2011), et selon les travaux en phonologie à savoir : Caubet (1993), Nissabouri (1998) ; Gouma (2017), et El Garni (2020).

Cette recherche vise à répondre aux questions suivantes : Quel(s) trait(s) autosegmental(aux), consonantique(s) ou vocalique(s), sont les plus affectés par cette modification ? Comment se justifie le comportement de l'emphatisation ayant subi les emprunts lexicaux en AM et les raisons motivant son apparition ?

Afin de mener cette recherche à son terme, nous avons constitué un double corpus, à la fois écrit et oral. Cette démarche méthodologique repose sur plusieurs sources de données : trois dictionnaires de référence en AM, quarante affiches publicitaires, des émissions télévisées consacrées à la cuisine marocaine, deux films marocains ainsi que des podcasts radiophoniques enregistrés. À ces matériaux s'ajoutent des entretiens réalisés auprès de différents locuteurs, permettant d'enrichir et de compléter les données recueillies.

Au cours de cette réflexion, nous présenterons, dans un premier temps, le contexte sociolinguistique plurilingue du Maroc et les motivations ayant présidé au choix de ce sujet. Dans un second temps, nous examinerons le processus de passage de l'emprunt linguistique à l'emprunt lexical, avant d'exposer le protocole méthodologique adopté et les résultats quantitatifs issus de l'enquête. Enfin, nous procéderons à l'analyse des cas emphatisés et justifier les facteurs de sa création ainsi qu'aux transformations segmentales affectant les emprunts étudiés, tant sur le plan consonantique que vocalique.

1. Cadre sociolinguistique

Dans le paysage linguistique marocain actuel, les locuteurs natifs communiquent dans leurs conversations écrites et/ou orales par le truchement de langues différentes. Une panoplie de langues qui cohabitent entre elles ; il y a d'ores et déjà l'existence des langues locales s'agissant de l'arabe standard (AS), l'amazighe, avec ses trois variétés et l'AM.

A ces langues s'ajoutent des langues étrangères héritées de l'histoire coloniale et du régime du protectorat instauré au Maroc, soit en 1912, comme le français et l'espagnol, et des langues diffusées sous l'effet de la mondialisation, à savoir l'anglais.

L'AS est une forme de langue arabe, reconnue officielle de l'Etat marocain. Cette langue est utilisée à l'écrit et à l'oral notamment dans les milieux formels bénéficiant d'un statut politique dominant et privilégié. Elle est manifestement d'usage fréquent aussi bien dans les domaines législatifs, administratifs que médiatiques.

L'Amazighe est attestée comme une langue ayant une histoire très ancienne non seulement sur le territoire marocain, mais aussi sur le territoire maghrébin (Boukous : 1998). En 2011, la Constitution Marocaine a été amendée pour reconnaître l'amazighe, à l'instar de l'AS, une langue co-officielle de l'Etat Marocain.

L'AM est la langue *maternelle*¹ des locuteurs marocains. Cette variété constitue la langue la plus parlée dans les espaces privés et les milieux informels. Selon le recensement le plus récent de 2024, l'AM vient au premier plan avec un pourcentage de 91,9 % dans le territoire marocain par rapport à l'Amazighe (24,8 %) et au Hassani (0,8 %).

Comparativement, Dans la préface de Qamus ad-dariza almayribiya (2017 : 10) sont indiquées les statistiques du recensement de 2014 prouvant qu'une écrasante majorité des marocains parlent l'AM (80,2 % au milieu rural et 96 % au milieu urbain).

Le tableau (1) confirme cette domination, mise en évidence par l'enquête du HCP réalisée 2014²:

Tableau (1) indiquant le recensement de 2014

Langues parlées	Hommes et femmes %
AM	90.9 %

¹ Langue acquise dès le jeune âge d'après les conversations familiales et amicales dans les sphères naturelles.

² Le site officiel du HCP <http://rgphentableaux.hcp.ma/Default1/> consulté le 30/09/2025

Tachelhit	14.1%
Tamazight	7.9 %
Rifain	4.0 %
Hassani	0.8 %
Total	100 %

Source : HCP

De ce tableau, il s'avère que l'AM incarne la langue locale la plus largement utilisée, avec une proportion de 90,9 % à l'échelle nationale. Les données statistiques révèlent que 11 442 personnes l'emploient comme langue de communication au quotidien. Ces données confirment le statut d'une langue véhiculaire qui domine le territoire marocain transcendant toute différence régionale ou socioculturelle. L'AM s'impose également puisqu'il est bien présent en milieu urbain comme au milieu rural, et ce, indépendamment du genre, même si la petite différence (variation observable) entre Hommes (92,2 %) et Femmes (89,7 %).

Le français a fait officiellement son entrée au Maroc au même moment où le protectorat fut installé, soit en 1912. Il jouait un rôle clé dans presque tous les domaines ; l'économie, la diplomatie, l'enseignement, la culture, l'administration. Elle représente une langue de prestige pour les couches sociales aisées et moyennes. Ainsi, El Himer (2000 : 254), affirme, dans la même lignée, que « *le français s'impose comme langue du marché de l'emploi, il est le véhicule des secteurs économiques et l'instrument de la promotion sociale* ».

L'espagnol possède également une certaine présence dans les villes, prenant le cas de Tanger, selon Moustauoi³ (2007 : 160), cette langue est parlée par plus de 2000 locuteurs. Il est à noter que depuis les années de l'indépendance, jusqu'à aujourd'hui, on note une « *offensive culturelle/ linguistique espagnole en direction du Maroc* » (Laroui : 2011. 77). L'anglais est devenu la « *lingua franca 4* » par excellence. Dans le monde professionnel, il occupe cette priorité. A cet égard, certains défendent (Grin, 2005 : 65-66) que « *le tout à l'anglais* » prônant par là son prestige et son statut importants.

Dans ce contexte marocain connu par le plurilinguisme, l'emprunt lexical jaillit, comme l'une des conséquences immédiates, à l'instar de l'alternance codique et le calque. Toutefois,

³ Nous citons Moustauoi pour avoir soutenu sa thèse de doctorat, en 2007, sous le titre traduit en français « *Langues, identités et discours au Maroc : la lutte pour légitimité* ». P. 160 (Sur site : http://www.tesisenxarxa.net/TDX/TDX_UAB/TESIS/AVAILABLE/TDX-0124108150539//ams1de1.pdf consulté le 05-02-2025)

⁴ En linguistique, langue véhiculaire propagée dans une aire géographiquement vaste.

l'étude de l'emphatisation des emprunts lexicaux en AM demeure un champ encore peu exploré.

À notre connaissance, aucune recherche approfondie ne lui a été spécifiquement consacrée, si l'on excepte quelques travaux portant sur l'adaptation morphophonologique des emprunts issus principalement du français et de l'espagnol, notamment ceux d'El Garni (2019, 2020, 2021). On peut également citer certaines analyses menées dans le cadre de la Théorie des Contraintes et Stratégies de Réparation (TCSR), proposées par F. Achir (2024, 2025). Ces contributions, bien qu'importantes, n'abordent l'emphatisation que de manière indirecte ou périphérique.

2. De l'emprunt linguistique à l'emprunt lexical

Depuis sa genèse avec les philosophes grecs, la question de l'emprunt linguistique a suscité l'intérêt de nombreux chercheurs et a fait l'objet de plusieurs travaux dans le domaine de la linguistique et de la sociolinguistique. Parmi les auteurs qui se sont penchés sur ce phénomène figurent notamment Weinreich (1953), Deroy (1956), Quemada (1971) et Grevisse (1993). Ces chercheurs soulignent que la notion de l'emprunt linguistique recouvre deux acceptions distinctes : la première renvoie à « *l'action d'emprunter* » tandis que la seconde désigne « *la chose empruntée* ».

Cette notion englobe tout procédé à l'aide duquel nous arrivons à adopter d'une manière partielle ou complète un trait ou une unité linguistique - en matière lexicale, phonétique, morphologique, syntaxique ou sémantique - d'une autre langue. Elle désigne, de l'autre côté, l'élément emprunté.

Deroy installe les jalons premiers du concept de l'emprunt. Il ajoute qu'il est « *un élément étranger introduit dans ce système [de la langue], et défini par opposition aux éléments antérieurs* » (1956 : 9). Bien que ce concept ne prenne pas une seule signification, nous revenons à ce qu'en dit M. Grevisse (1993 : 190), lorsqu'il conclut que les emprunts linguistiques sont tous les « *éléments qu'une langue, au cours de son histoire, a pris à d'autres langues* ». Ce qui est désigné par les « éléments » à ce stade sont les mots : nom, verbe, adverbe, adjectif, proposition, conjonction, nom-composé etc. L'emprunt lexical est, selon Deroy (*ibid.*, : 8), la « *forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté linguistique* ».

Pour bien saisir le concept, Dubois et al. (1994 : 177) voit que sa réalisation se fait quand il y a un dialogue oral entre deux interlocuteurs ; au cours de cet échange « *un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas* ». Pour lui, l'appellation emprunt peut désigner aussi « L'unité ou le trait emprunté ».

Dans le même ordre d'idées, Neveu (2004 : 177) considère l'emprunt comme « *le processus selon lequel une langue acquiert une unité lexicale intégrée au lexique d'une autre langue* ». Il ressort de ces définitions que celle proposée par Dubois et al. est plus large que celle de Neveu, dans la mesure où elle englobe à la fois le processus d'emprunt et le résultat de ce processus, tout en s'appliquant à différents niveaux de la langue, alors que Neveu limite sa définition à l'acquisition d'unités lexicales.

3. L'inventaire consonantique et vocalique de l'AM

3.1 Pour les consonnes

L'inventaire phonologique de consonnes de l'AM se distingue par un système vocalique et consonantique riche et varié différemment aux autres systèmes des langues prêteuses (Caubet, 1993 : 15). Ce système comprend des emphatiques, des dentales occlusives et nasales, des sifflantes, des liquides, des chuintantes, des palatales et post-palatales, des vélares, l'uvulaire et les pharyngales, des laryngales et des consonnes géminées.

Au niveau de l'emphase, les consonnes emphatiques se réalisent au moment de l'accroissement de la cavité buccale et la partie de voile de palais. En phonétique articulatoire, le phénomène qui se produit quand les points d'articulation s'approchent de voile de palais s'appelle vélarisation. Ce phénomène vient avec les consonnes [d], [t], [s], [r], [b] :

(1)

- /d/ [d̥rab] / [d̥rəb] « frapper » ; [m̥da] « signer » ; [f̥aɖ] « inonder »
- /t/ [t̥ab] / [t̥əb] « cuire » ; [t̥ləb] / [t̥ləb] « mendier » ; [sq̥ət] « échouer »
- /s/ [s̥aɟ] « conduire » ; [ə̥s̥-ʂəla] « la prière »
- /r/ [r̥ra] « guérir » ; [b̥ram] « rouler »
- /b/ [b̥-ɓa] « père »

De ce point de vue, le phénomène d'emphase peut faire basculer le même mot entre deux significations complètement différentes, sans avoir ni changement de structure de mots ni de

substitution de phonèmes. De là, la fonction distinctive de l'emphase en AM se diffère de celle en AS. Le [r] roulé (- emphatique) et [r̥] roulé (+ emphatique) montre des paires minimales, observées dans les exemples [zari], [krəm], [šr̥rəf] :

(2)

[zari] ≠ [zari]

- [zari] « mon voisin », vient avec un « r » roulé plus emphatique
- [zari] « état liquide d'une matière, le « r » se réalise sans emphatisation

[krəm] ≠ [krəm]

- [krəm] « la vigne », le « r » (+ emphatique)
- [krəm] « il fait très froid », le « r » (- emphatique)

[šr̥rəf] ≠ [šrrəf]

- [šr̥rəf] « honorer qqn », dérivé de l'AS, le « r » roulé (+ emphatique), géminé dans cet exemple.
- [šrrəf] « faire vieillir », le mot n'a pas d'équivalent en AM, le « r » (- emphatique) lui change de sens.

A partir de ces exemples, l'articulation du mot change complètement au moment de l'ajout du [r] (+ emphatique). Ce qui entraîne un changement sémantique. D'ailleurs, ces cas de figure sont omniprésents en AM.

3.2 Pour les voyelles

Quant à l'inventaire vocalique de l'AM, il est caractérisé par sa réduction drastique. Il ne comprend que trois voyelles brèves. Le système vocalique cette division montre le schwa épenthétique [ə] ayant un rôle important de briser les suites consonantiques.

Tableau (2) : système vocalique marocain de l'AM

Voyelle	Avant	Centrale	Arrière
Fermée	i		u
Moyenne		ə	
Ouverte			a

Source : l'auteur (2025)

Elmedlaoui (2023 : 92) remonte la formation de ce qu'il appelle « le groupe dialectal maghrébin » au résultat logique de la réduction vocalique dû « au substrat berbère de syllabation » appliquée aux lexiques des langues nord-arabiques.

A cette idée, ajoute qu'il (AM) s'expose à une sorte « d'amenuisement vocalique qui s'accentue de l'Est à l'Ouest ». Elmedlaoui (1985 : 196) cite quelques exemples de cette réduction de l'arabe classique (AC) à l'AM.

Tableau (3) : spécimen de correspondance de syllabe entre l'AC et l'AM

AC	dalw	ʒady	sayf	yatiym	wazan	miyazan	muwmin
AM	dlu	ʒdi	sif	itim	uzn	mizan	mumn
Glose	Sot	Chevreau	Epée	Orphelin	Il a pesé	Balance	Croyant

Source : Elmedlaoui (2023 : 93)

Il ressort de cette démonstration que la longueur vocalique est quasiment perdue en AM comparativement à l'AS/AC (Benhallam et Dahbi, 1990). Au fait, les voyelles longues de l'AC/AS sont systématiquement réduites en voyelles brèves.

De la même façon, ces voyelles brèves ont eu des suppressions laissant le choix épenthétique prendre une place imprévisible. Ex : [babun] en AS est réduit en [bab] « porte » en AM. Les trois voyelles brèves évoquées peuvent correspondre à trois autres emphatisées [a, e, o].

Cette particularité allophonique est plus visible quand il y a suites consonantiques ou emphase ([krwazma] en AM du "croisement" /krwazmā/ à titre d'illustration). Si l'on cherche dans le contexte emphatique, on peut bien se retrouver avec le son [e] et [o] qui remplacent respectivement /i/ et /u/ :

(3)

Fr		AM
- [brɔs]	→	[brosɑ] « brosse à dent »
- [pɔlisje]	→	[bolisi-ya] « policier »
- [ãpul]	→	[bola] « ampoule »
- [ɔmlet]	→	[omlet] « omelette »
- [batimã]	→	[batema] « bâtiment »

Une particularité relevée réside dans le fait que la réalisation phonétique des voyelles varie en fonction de la région, de l'origine sociolinguistique du locuteur, ainsi que de l'environnement consonantique et de la position de la voyelle au sein du mot. En effet, les locuteurs marocains adoptent les sons français, selon les cas présentés, en les appropriant à des sons proches étant présents en AM [a], [i], [u].

D'ailleurs, les voyelles françaises « tendues » /i/ et /u/ sont réalisées en AM tout en ayant les formes [e] et [o] respectivement. Selon (Heath, 1989 : 23), deux éléments sont responsables de cette alternation : les consonnes et l'emphase.

4. Méthodologie et données du corpus

4.1 Le protocole méthodologique adopté

L'enquête repose sur un corpus à la fois écrit et oral. Les sources écrites sont constituées de trois références lexicographiques : Qamus ad-dariza almayribiya⁵ 2017, le Dictionnaire Colin d'arabe dialectal marocain, 1993-1997⁶, le Dictionnaire Arabe-Français, 1993-2000⁷.

Le choix de ces dictionnaires se justifie par leur date de publication relativement récente, leur caractère généraliste, ainsi que par la richesse des informations qu'ils fournissent concernant les emprunts lexicaux, notamment leur origine et leurs caractéristiques phonologiques.

Ces trois sources dictionnaires et 40 affiches publicitaires recensent approximativement 1204 emprunts lexicaux sur un total de 1710 unités, soit 70,4 % du corpus.

Corrélativement, des interviews enregistrées⁸ ont été effectuées auprès des locuteurs natifs marocains. La durée des enregistrements⁹ s'étale sur 4h37min. Le terrain d'enquête s'est concentré sur deux villes marocaines : Taroudant et El-Jadida. Le choix s'explique principalement par des considérations professionnelles, qui ont pu faciliter le contact et l'accès aux enquêtés.

Les entretiens ont été menés, en présentiel (en face-à-face) et enregistrés sur endroit des participants (atelier, bureau, lieu de résidence, rue, magasin, au marché). Après avoir obtenu l'accord de nos informateurs, nous leur avons posé des questions précises afin de recueillir les informations nécessaires avant de procéder à l'enregistrement.

⁵ Publié en 2017 par Kh. Mgharfaoui et al. Ce dictionnaire permettra de voir l'évolution de l'emprunt en AM en le comparant avec d'autres dictionnaires relativement plus anciens.

⁶ Dont l'auteur est Sinaceur qui commence à publier ce dictionnaire en 1993 et l'achève en 1997. La raison pour laquelle l'appellation "Colin" du titre rend hommage à son principal auteur et chercheur pionnier.

⁷ Réalisé par A.-L. De PREMARE et ses collaborateurs (J.-P. CANAMAS ; V. COMERRO ; C. DALLAPORTA ; E. EALET).

⁸ Nous avons entrepris l'enquête après avoir obtenu l'accord de la personne enquêtée. Cette démarche, conforme à l'éthique et au droit, nous a ensuite permis de garantir la confidentialité des informations intimes partagées avec nos informateurs.

⁹ Les enregistrements étaient réalisés à l'aide d'un magnétophone. Cet appareil permet d'obtenir la prononciation du mot ou expression recherchés.

Les interviews que nous avons menées se déroulent, de principe, sur le travail de l'informateur, sa fonction, les objets vendus ou les services présentés, les difficultés du secteur, les challenges et les expériences passées. Nous tentons à chaque fois d'encadrer les interviews avec des questions pointues du genre (comment appelez-vous cet objet ? comment faites-vous pour réaliser cette procédure ?).

Par ailleurs, le choix s'est effectué sur des émissions télévisées à partir de deux chaînes nationales marocaines (Al-Aoula / 2M), deux films marocains¹⁰ projetés sur les chaînes nationales et des podcasts radiophoniques¹¹ étant donné leurs diffusions assez importantes ces dernières années au Maroc. Ci-après figure la répartition des emprunts lexicaux selon chaque support, accompagnée de leurs pourcentages respectifs :

Tableau (4) Sources et nombre d'emprunts

Support	Nbr d'emprunt	Pourcentage
Q.D.M	415	24%
Colin	401	23%
D.A-F	385	23%
Aff. Pub	27	2%
Enrg. Interv	322	19%
Ems. Tel.	103	6%
Films mar.	21	1%
Podcasts Rad.	36	2%
Total	1710	100%

Source (Corpus de l'étude)

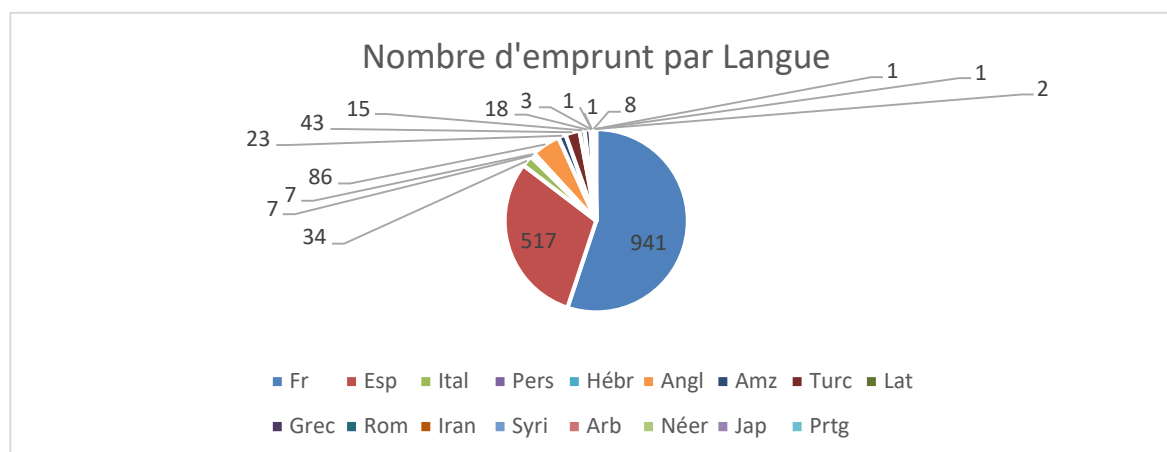
L'AM appelle à des termes provenant de 17 langues dont l'AS et l'amazighe¹². Voici la figure (1) qui montre en clair la répartition de notre corpus :

¹⁰ Le 1er film s'intitule « hayat » (une vie) du réalisateur Raouf SEBBAHI. Ce film publié en 2017 rapporte la vie des marocains à travers un voyage très long et significatif sur un autocar, dont la durée est de 1h30 min. Le 2ème film est sous-titré « ḍ-ḍarba f əl r-ras » (la frappe dans la tête) du réalisateur Hicham EL AASRI. Publié en 2017, ce film retrace le parcours d'un policier malhonnête dans un quartier éloigné. Pendant 1h51 min les comédiens emploient un jargon parfois mêlé d'un langage qui fait appel au français, et à l'espagnol.

¹¹ L'émission « *wlad bladi* » (mes compatriotes) diffusée sur medi1 podcast avec le journaliste Mountassir. Il s'agit de trois émissions radiophoniques, étalées sur 1h02 minutes, qui documentent la vie des fabricants marocains dans plusieurs domaines et secteurs (menuiserie, cordonnerie, constructions etc.). Nous avons remarqué que les informateurs sont issus de différents milieux sociaux, régions et villes distinctes.

¹² Les deux langues sont présentées dans notre étude à titre indicatif. Le nombre d'emprunt qui en provient n'est pas mesurable. Notre recherche porte principalement sur les emprunts de provenance étrangère.

Figure 1. Nombre d'emprunts par langue



Source : corpus

Le français remporte la part du lion de 55% des termes et expressions emprunts ; 941 emprunts, suivie de l'espagnol de 30% avec un nombre de 517 emprunts, l'anglais de 5% (86 emprunts), le turc (43 emprunts) de 3% , l'italien ; 34 emprunts (2%) et d'autres langues comme le grec (18), le latin (15), le perse (7), le roman (3), le portugais (2), le néerlandais (1) et le japonais (1).

4.2 Notion d'emphatisation et corpus d'analyse

Également appelée pharyngalisation, l'emphatisation correspond à un trait d'articulation secondaire affectant certains sons. À ce propos, Ahmed Boukous (1998/1990 : 153) la définit comme « une coarticulation où les segments concernés ont un double point d'articulation, l'un situé à l'avant de la cavité buccale, précisément à la pointe ou à la couronne de la langue, et l'autre à l'arrière de la cavité buccale, au niveau du pharynx ».

Le corpus d'étude montre que les consonnes dites simples deviennent emphatisées. Le tableau ci-après illustre 63 cas d'emprunts affectés par ce phénomène de 121 autres :

Tableau (5) l'emphatisation des consonnes [t], [s], [d]

/t/ → [t̤]			/s/ → [s̤]			/d/ → [d̤]		
Emprunt en AM	Langue	Origine	Emprunt en AM	Langue	Origine	Emprunt en AM	Langue	Origine



Position Initiale	ton	Fr	Thon	şota	Esp	sota	đablun	Esp	Doblon
	taba	Fr	Tabac	şebb	Esp	zape	đyamunt	Esp	Diamente
	tubbzi	Turc	Tobgi	şuti	Hébreu	sot	đoş	Esp	Dos
	tabya	Turc	Tabya	şbada	Esp	espada	đoşi	Fr	Dossier
	tarbuş	Fr	Tarbouche	şobba	Fr	soupe	đubl	Fr	Doubler
	taşrun	Fr	Tâcheron				đubl	Esp	Dobl
	tabla	Fr	Table				đođan	Fr	Dos-d'âne
Position médiane	bəştila	Esp	Pastel	buşlana	Esp	Puzolana	sanđala	Esp	Sandalia
	kuntrađa	Esp	Contrada	bušta	Fr	Poste	škađur	Esp	Rascador
	pištaş	Fr	Pistache	frəşada	Esp	Frazada	munađa	Esp	Limonade
	bişkliđa	Fr	Bicyclette	falşu	Esp	Falso	muđa	Esp	Moda
	məţta	Esp	Meta	garşun	Fr	Garçon	rađyu	Fr	Radio
	bikiđa	Esp	Pecita	krwaşsa	Fr	Croissant	rwiđa	Esp	Rueda
	raţu	Fr	Râteau	maşsu	Esp	Mazo	runđa	Esp	Ronda
	yəşta	Turc	Usta	başiyu	Esp	Basco	şlađa	Fr	Salade
	sbaţ	Esp	Zapato	(b)pruşi	Fr	Procès	banđa	Fr	Bande
	sbiţar	Esp	Zapatero	blaşa	Esp	blaza			
Position finale	şanţi	Fr	Chantier	lişanş	Fr	Essence	runeđ	Esp	Rander
	brewaţ(a)	Fr	Brouette	termuş	Fr	Thermos	sold	Fr	Solde
	şuklaţ	Esp	Chocolate	glaş	Fr	Glace			
	omleţ	Fr	Omelette	naquş	Syriaque	Naqusa			
			arubaş	Fr	Arobase				
			buguş	Fr	Beau-gosse				

Source (corpus de l'étude)

D'après le tableau (5), les langues affectées par l'emphatisation sont le français, l'espagnol, le turc, l'hébreu et le syriaque. Sans prétendre à l'exhaustivité, cet ensemble de mots sert de corpus d'analyse pour appliquer les constituants de la Théorie des éléments de KLV, tout en questionnant les facteurs qui sous-tendent le phénomène d'emphatisation à la lumière des travaux antérieurs portant sur la phonologie de l'AM.

5. Traitement des résultats

En se fondant sur les principes et les fondements de la théorie des éléments, il s'avère que l'AM transpose les propriétés acoustiques des segments emphatiques aux segments non emphatiques des langues prêteuses. Ces segments transposés sont réajustés et rajoutés au répertoire lexical de l'AM. Il est important de souligner l'emphase exerce son influence sur l'ensemble des consonnes du lexème emprunté.

- (4) C → Ç (emphatisé), soit 75% des cas.
- [t] → [ṭ]
 - Table → ɫabla
 - [d] → [ḍ]
 - Dossier → doʃi
 - [s] → [ṣ]
 - Soupe → ʃoɓɓa

Selon les travaux de KLV (1985, 1990), ainsi que ceux de Backley (2011), la consonne emphatique (Ç) est susceptible d'exercer son influence sur l'ensemble de la structure syllabique dont elle constitue l'attaque. Ainsi, dans un exemple de l'AM [ɫo] « lumière », le trait d'emphase associé à la consonne initiale affecte également la voyelle qui lui est adjacente. Ce phénomène s'observe également dans les lexèmes bisyllabiques ou trisyllabiques, comme l'ont montré les exemples précédemment présentés.

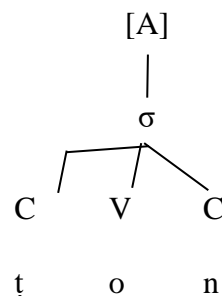
Dans le cadre de la phonologie du gouvernement développée par KLV (1985, 1990), il est avancé que la propagation de l'emphase concerne principalement les segments consonantiques. À partir de l'emphatisation de la consonne initiale, le trait emphatique tend à se diffuser de manière progressive de gauche à droite à travers le domaine phonologique pertinent. Dès lors, dans une structure syllabique de type CV, comme [ɫo], la voyelle adjacente se trouve nécessairement affectée. De même, dans des structures (ÇVC) telles que [ṭun] « Thon », ainsi que dans les racines bisyllabiques, cette propagation directionnelle du

trait emphatique à l'ensemble du mot relève du phénomène communément désigné sous le terme d'« harmonie emphatique» (HE), comme l'illustrent des formes telles que [ʃuʔa] et [duʔan]. Cette harmonie traduit ainsi l'extension du trait d'emphase au-delà de son site d'ancrage segmental initial.

D'un autre côté, les données présentées dans le tableau montrent que l'emphatisation des emprunts lexicaux peut se manifester en position initiale, médiane ou finale. Avec une proportion de 82 %, les traits autosegmentaux, qu'ils soient associés aux voyelles ou aux consonnes, sont affectés par ce processus. Ce résultat atteste de la réalisation effective de l'HE au sein des unités lexicales empruntées

Le schéma explicatif déduisant l'autosegment [A] au-dessus d'un nœud [σ], permet d'expliquer que l'emphatisation se fait systématiquement :

(4) [ʔon]



Cette démonstration s'applique sur les unités syllabiques (CVCV, CVCCV,), dans les exemples de [ʔaʔa] [ʔaʔla], [ʃoʔʔa].

Dans d'autres travaux plus récents, El garni (2020 : 99-114) explique qu'il existe deux types d'emphatisation résolue lors de cette alternation : « celle produite de manière systématique/automatique et celle dont la production se fait à cause du contexte phonique ». La première est effectuée avec les consonnes /t/, /s/, /d/. Ceci s'applique respectivement sur les cas emphatisés soit en état initial de l'emprunt tels que [ʔaʔa], [ʃoʔʔa], [doʔ], ou en position médiane comme [bəʔila], [blaʔa], [munəʔa], ou en l'emplacement de la consonne (+) emphatique au final citant [omleʔ], [liʔanʃ], [ʃold].

La seconde se manifeste dans un contexte phonique. Elle désigne ainsi l'effet phonétique exercé par les sons emphatiques sur les consonnes non emphatiques. Cette particularité peut

affecter deux ou trois syllabes du mot, voire l'ensemble de l'emprunt, notamment lorsqu'il se trouve au voisinage des consonnes emphatiques susmentionnées. Après avoir examiné l'ensemble du corpus, il convient de noter que les consonnes /b/, /d/, /l/, /r/, /s/ et /t/ sont concernées par ces transformations, comme l'illustrent les exemples suivants :

(5)

- /b/ → [b̥] : [t̥aβa], [s̥β̥βat̥], [β̥uβ̥ta], [β̥uβ̥lana], [β̥ugus̥], [d̥oβ̥l]
- /d/ → [d̥] : [d̥oβ̥dan], [fr̥əβ̥ada], [s̥β̥ada]
- /l/ → [l̥] : [ʃ̥uk̥lat̥], [d̥oβ̥l̥], [g̥laβ̥]
- /r/ → [r̥] : [r̥at̥u], [t̥ar̥β̥uβ̥], [r̥wiβ̥a], [r̥unβ̥a]
- /s/ → [s̥] : [y̥əβ̥ta], [s̥β̥itar̥], [liβ̥ans̥]
- /t/ → [t̥] : [β̥oβ̥ta], [t̥ermus̥], [β̥oβ̥ta]

Dans les langues sémitiques, notamment en arabe, l'emphatisation exerce un effet articulatoire et/ou acoustique sur les segments adjacents. Deux facteurs participent à sa réalisation :

- La proximité d'un vocalisme postérieur [a] ou [u] ;
- L'existence d'un environnement consonantique proche de celui de la langue cible.

Nissabouri (1999 : 69-87) relie cette transformation « à la tension au niveau du contact de la partie antérieure de la langue avec les zones dentales inférieures et alvéolaires supérieures, ainsi qu'à la création d'une sorte de turbulence de l'air phonatoire ».

Alors que Gouma (2013 : 84) remonte le passage de l'AS/l'AC à l'AM, en la transformation que subissent les trois consonnes, à l'évolution des occlusives alvéolaires due au phénomène de déspirantisation¹³.

Deux autres consonnes s'agissant de [l] devenant [l̥] ou [r] se transformant en [r̥] témoignant de cette emphatisation. Ces consonnes justifient le fait que les segments des emprunts lexicaux les plus susceptibles d'être affectés sont les consonnes liquides. Leur emphatisation est majoritairement conditionnée par leur occurrence dans un environnement emphatique ; il s'agit ainsi d'un phénomène de propagation ou de contagion phonétique. Comme il se manifeste avec ces deux exemples d'origine espagnole : Rueda devenant [r̥wiβ̥a] « roue » ou Bordon se prononçant [β̥oβ̥do] « canne » (El garni : 2022, 227)

¹³ La déspirantisation désigne le processus phonétique par lequel une consonne spirante (fricative) devient une occlusive.

Pour les voyelles françaises intégrées au système phonologique de l'AM, il convient de remarquer que le système vocalique de l'AM est globalement identique à celui de l'AC/AS. Il repose sur un vocalisme triangulaire composé des voyelles /a/, /u/ et /i/, auxquelles s'ajoute une voyelle centrale [ə].

Dans ce cadre, les voyelles françaises basses et moyennes, notamment [a], [e], [ɛ], [o] et [ɔ], subissent en AM une adaptation phonétique caractérisée par une modification du timbre vocalique. Les voyelles moyennes ainsi que les voyelles rétractées telles que [ɑ] et [ɔ] apparaissent principalement dans un contexte emphatique. Cette emphatisation affecte généralement l'ensemble du segment consonantique voisin. Voici quelques exemples :

(6) [ɑ], [o], [e]

- [ɑ] : [bɑl] « bal » ; [ʃɑl] « salle » ; [ləbɑ] « les bas » ; [bɫɑn] « plan » ; [ʃlɑdɑ] « salade »
- [o] : [bɫok] « bloc » ; [kɔl] « col » ;
- [e] : [omɫet] « omelette »

Caubet (*ibid.*, : 3-5) répartit les consonnes affectées par l'emphase en AM en trois catégories. D'abord, les consonnes emphatiques quel que soit le contexte où le mot est articulé (ex : [b], [d], [l], [m], [r], [ʃ], [t]). D'autre part, le besoin de conserver des timbres vocaliques proches de la langue d'emprunt ; en AM, on n'observe le timbre [o] qu'au contact des emphatiques ou des consonnes postérieures ; il en est de même pour le timbre [e] : ([baʃrɔn] « parton », [bɔmbɑ] « bombe », [rɪdo] « rideau », [tɛlɛfɔn] « téléphone », [tɔmobil] « automobile »)

Ensuite, les consonnes emphatisables ; s'agissant des consonnes qui ne viennent jamais emphatiques toutes seules à savoir [n], [f], [ʃ], [k] ou avec les semi-consonnes [w], [y]. Ce qu'on trouve rarement dans des cas très particuliers : [ʃɑnti], [farsɑdɑ], [tɑrbuʃ], [tɑʃrun], [brewɑtɑ], [raɟy], [ɟyamunt]

Enfin, les consonnes emphatisantes affectant l'environnement phonique. Elles ont la capacité de modifier le timbre de l'ensemble de l'unité empruntée. Cette transformation s'observe aussi bien au niveau vocalique qu'au niveau consonantique. Le processus d'emphatisation plus marqué et plus stable dans l'emprunt en (7).

(7) [tɔmobil], [dɔʃ], [dɔʃi], [buʃtɑ], [buʃlɑnɑ], [ʃɔtɑ], [ʃuti], [bɛʃtɪlɑ], [ratu], [tɑrbuʃ], [sɑndɑlɑ], [bɑndɑ], [tɛrmuʃ], [omɫet], [sbɪtɑr], [falʃo], [blɑʃɑ] etc.,

En ce qui concerne les voyelles, le contact avec les consonnes emphatiques favorise l'apparition ou le maintien de timbres tels que [o], [e] et [a].

Conclusion

Après cette analyse des segments, aussi minime qu'elle soit, il est montré, à la lumière de la Théorie des éléments et d'autres travaux comparatifs en phonologie, que l'emphatisation affecte des segments initialement non emphatiques issus des langues-sources. L'examen du corpus, composé de 63 emprunts, a permis de soulever que l'emphatisation est un processus d'adaptation phonologique majeur, conduisant à la transformation régulière de segments initialement [- emphatiques] en réalisation [+ emphatiques]. Il découle de ce traitement trois principaux constats :

- Les traits (auto)segmentaux associés à l'emphatisation affectent principalement les consonnes occlusives et fricatives /t/, /s/ et /d/, réalisées respectivement sous les formes [t], [s] et [d]. Les données révèlent une présence régulière de ces réalisations en position initiale ([t̤aba], [s̤ubba], [d̤oʃ]), médiane ([b̤əʃt̤ila], [mun̤aɖa]) et finale ([om̤let], [liʃan̤s], [ʃold̤]), ce qui témoigne d'un processus d'intégration phonologique stable des emprunts en AM.
- Lorsque la consonne emphatique apparaît à l'initiale du mot emprunté, son effet tend à s'étendre à l'ensemble de la syllabe, voire à des segments adjacents.
- L'emphatisation ne se limite pas au système consonantique ; elle influence également les voyelles. Les voyelles [o], [e] et [a] sont fréquemment attestées dans des contextes emphatiques, où elles se maintiennent ou se stabilisent. Cette interaction entre consonnes et voyelles favorise l'adaptation phonologique des emprunts, comme l'illustrent des formes telles que [t̤omobil], [baʃʀon] et [b̤omɕa].

Bien que cette étude demeure limitée en son objet d'analyse, elle ouvre la voie à des recherches plus approfondies sur les mécanismes d'adaptation phonologique des emprunts en AM. Des phénomènes tels que l'aphérèse, la syncope, l'apocope, la dénasalisation des formes nasalisées ainsi que d'autres processus encourageant l'intégration des emprunts lexicaux en cette langue.

ANNEXE

Tableau (6). Protocole de transcription phonétique

L	API	Symbole utilisé	Exemple	L	API	Symbole utilisé	Exemple
ء		/ʔ /	/ suʔal/ [question]	ط		/t/	/tʷalit/ [toilette]
ب	/b/	/b/	/bwata/ [boîte]	ع		/ɛ/	/eaʔila / [famille]
		/b/	/bal/ [souk, assemblée des vêtements usés.]				
ت	/t/	/t/	/tiri/ [tirer]	غ	/ɣ/	/i/	/fanzo / [Gancho]
ث	/θ/	-	/fraʒada/ [Frazada]	ف	/f/	/f/	/ fərmlɪ / [infirmier]
ج	/ʒ/	/ʒ/	/frmaʒ/ [fromage]	ق	/q/	/q/	/ triq / [chemin]
ح		/h/	/ħwayʒ/ [vêtements]	ك	/k/	/k/	/kaðu / [cadeau]
خ	/x/	/x/	/xdma/ [service]	ل	/l/	/l/	/ lamba / [lampe]
د	/d/	/d/	/ dyaɫ / [de]	م			
					/m/	/m/	/ madriyya / [madrier]
V	/v/	/v/	/ virsi / [verser]	ن			
					/n/	/n/	/ nəmra / [Numéro]
ر	/r /	/r/	/ rigli / [régler]	ه		/h/	/ hadaf/ [but]
		/r/	/ ruʒarʒ / [recharge]				
ز	/z/	/z/	/vaz/ [vase]	و	/ʊ/	/w/	/nwar/ [noir]
س	/s/	/s/	/stilu/ [stylo]	ي	/j/	/y/	/ yugurt / [yaourt]
ش	/ʃ/	/ʃ/	/ʃanti/ [chantier]		/ɣ/	/g/	/gamila/ [gamelles]
ص		/s/	/ ʃalun / [salon]		/p/	/p/	/piʒama/ [pyjama]
ض		/d/	/ duɖan / [Dos-d'âne]				

BIBLIOGRAPHIE

- ACHIR, F. (2024). Analyse morphologique des alternances vocaliques dans les emprunts français en arabe marocain et leur incidence sur l'assignation du genre. *International Journal of Arabic Linguistics*, 10(02).
- BACKLEY, P. (2011). *An introduction to element theory*. Edinburgh: Edinburgh University Press
- BELLEM, A. (2007). *Towards a comparative typology of emphatics: across Semitic and into Arabic dialect phonology*. University of London. PhD Thesis
- BENHALLAM, A., & DAHBI, M. (1990). *Études de phonologie de l'arabe marocain*. Rabat, Maroc : Publications de la Faculté des Lettres.
- CAUBET, D. (1993). *L'arabe marocain. Tome 1 : Phonologie et morphosyntaxe*. Louvain-la-Neuve, Belgique : Peeters.
- DEROY L. (1956), *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres.
- DUBOIS J. et al. (1994). *Dictionnaire de la langue française*. Paris : Le Robert.
- DE PREMARE, A.-L. (1993–1999). *Dictionnaire arabe-français : Langue et culture marocaines* (8 vol.). Rabat : Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines – Université Mohammed V.
- EL GARNI, M. (2020). Les emprunts lexicaux de l'arabe marocain au français : étude phonologique. *Synergies Chili*, (16), 99-129.
- EL, GARNI, M (2022). Adaptation phonétique des emprunts lexicaux de l'arabe marocain à l'espagnol. *Aleph*, 9(1), 211-231.
- ELMEDLAOUI, M. (1985). Complexe syllabique et structure métrique en berbère (tachelhit). *Études et Documents Berbères*, (1), 195–216.
- ELMEDLAOUI, M. (2023). L'arabe marocain : diachronie de la formation du lexique d'une langue afro-asiatique. *Études et Documents Berbères*, 49–50(1), 85–124. <https://doi.org/10.3917/edb.049.0085>
- GREVISSE, M. (1993). *Le Bon Usage : grammaire française* (13e éd., refondue par A. Goosse). Paris, France : Duculot.
- GOUMA, T. (2013). *L'emphase en arabe marocain : vers une analyse autosegmentale* (Doctoral dissertation, Université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis; UMR 7023 Structures formelles du langage (SFL)).
- HEATH, J. (1989). *From code-switching to borrowing: Foreign and diglossic mixing in Moroccan Arabic*. Kegan Paul International.



IRAQUI-SINACEUR Z. (1993). *Le Dictionnaire Colin d'arabe dialectal marocain*, (dir.), 8 volumes, Rabat : Al Manahil.

KAYE, J. LOWENSTAMM, J. & VERGNAUD, J. R. (1985). 'The internal structure of phonological representations: A theory of charm and government'. *Phonology Yearbook 2* : 305-28

MESSAOUDI, L. (2008). Emprunts, calques et alternances. Le cas du contact linguistique entre l'arabe dialectal et le français au Maroc. *Revue de sociolinguistique et de sociologie de la langue française*. 34, 1, 45-55.

MGHERFAOUI KH. et al. (2017). *Qamus ad-dariza al-mayribiya*. Casablanca, Centre Zagora pour le Développement du dialectal.

NEVEU F (2004). *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin

NISSABOURI, A. (1999). Arabophones et francophones du Maroc : un bilinguisme dynamique. *Revue québécoise de linguistique*, 27(1), 69-87.

PARADIS, C. and LACHARITE, D. (1997). Preservation and minimality in loanword adaptation, in *Journal of Linguistics* 33, 379-430

QUEMADA, B. (1971). A propos de la néologie. Essai de délimitation des objectifs et des moyens d'action. *La Banque des mots*, 2, 137-150.

WEINREICH, U. (1953). *Languages in contact: Findings and problems*. Publications of the Linguistic Circle of New York

YIP, M. (2006). La symbiose entre perception et grammaire dans la phonologie des mots empruntés. *Lingua*, 116(7), 950-975